SCI 2DE
Société civile immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : 5 rue de la gare, 67310 WASSELONNE
833 744 147 RCS Saverne

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES DU 30 JUIN 2026

(…)

TROISIEME DECISION

Les Associés, conformément à l'acte de cession de la nue-propriété de 250 parts sociales détenues par M. Vincent EHLING au profit de M. Mathieu DEUTSCH et de Mme Sandrine DURR à hauteur de la nue-propriété de 125 parts sociales chacun, à conclure ce jour,

Décident, sous la condition suspensive de la réalisation de la cession susvisée, de modifier l'article 7 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 7 - **Capital social**

« Le capital social est fixé à la somme de MILLE EUROS (1.000 €).

Il est divisé en MILLE (1.000) parts sociales de UN EURO (1 €) de nominal chacune, numérotées de 1 à 1.000, entièrement souscrites et libérées et attribuées aux associés comme suit :

- **Monsieur Mathieu DEUTSCH**,
A hauteur de la nue-propriété de 500 parts sociales numérotées de 1 à 375 et de 751 à 875,
- **Madame Sandrine DURR**,
A hauteur de la nue-propriété de 500 parts sociales numérotées de 376 à 750 et de et de 876 à 1 000,
- **La société COMPTABILITE EXPERTISE AUDIT**,
A hauteur de l'usufruit temporaire de 750 parts sociales numérotées de 1 à 750,
- **La société EOL EHLING ONLINE EXPERTS-COMPTABLES**,
A hauteur de l'usufruit temporaire de 250 parts sociales numérotées de 751 à 1 000,

TOTAL : MILLE PARTS, ci .....1.000 parts »

QUATRIEME DECISION

Les Associés, après avoir pris acte de la démission de Monsieur Vincent EHLING de ses fonctions de Co-gérant à compter du 1er juillet 2026, sous réserve de la cession susvisée,

Décident de le dispenser de son délai de préavis de trois (3) mois stipulé à l'article 19-4 des statuts et de ne pas pourvoir à son remplacement.

(…)

Certifié conformé par la gérance par voie de signature électronique conformément à l'article 1367 du Code civil.

MONSIEUR MATHIEU DEUTSCH



MADAME SANDRINE DURR

